



Réception de 2 colis au lieu d'1

Par **Yvanov**, le **13/02/2013** à **12:24**

Bonjour,rnrnJ'ai commandé un matelas il y a 15 jours. Le délai de livraison était alors de 48 à réception du paiement (fait le jour même de la commande par CB sur le site du revendeur). 72 heures plus tard, pas de réception du colis. je contacte alors le revendeur qui fait son enquête et s'aperçoit que le colis est perdu par le transporteur. Du coup au lieu d'attendre les 20 jours légaux pour rechercher le colis, il préfère m'en envoyer un autre. Le lendemain, le revendeur me recontacte pour me dire qu'en fait le colis avait été retrouvé sur paris et qu'il le faisait ré-acheminé à mon domicile et du coup annulait le second envoi (la vérité est que le BL du colis était marquait département 78 au lieu de 44, l'erreur vient donc du revendeur et non du transporteur). 2 jours plus tard, j'ai bien reçu mon colis. 2 jours plus tard encore, le transporteur m'appelle pour me prévenir qu'il doit me déposer le même colis. Du coup, je me retrouve avec 2 colis (valeur: 600 par colis).rnQuelle est la démarche à suivre? Puis-je garder le second? combien de temps a le revendeur pour me réclamer le second colis (sous réserve qu'il s'aperçoive qu'il en a expédié 2)?rnPar avance merci.

Par **Lag0**, le **13/02/2013** à **13:17**

Bonjour,rnVous n'avez pas d'obligation de faire une démarche précise, mais vous devez tenir à disposition du vendeur le second colis pour qu'il puisse venir le reprendre (s'il vient le reprendre...)

Par **Yvanov**, le **13/02/2013** à **13:30**

Merci. Sous combien de temps a t-il le droit de se manifester?